



NOTRE - DAME PERRIER

Objet : 6^{ème} – Circulaire de rentrée 2022

Châlons-en-Champagne,
lundi 11 juillet 2022

Madame, Monsieur, chers parents,

Avant de songer aux vacances, je vous adresse ce courrier pour vous donner toutes les informations relatives à la prochaine rentrée.

I. DATE ET DEROULEMENT DE LA RENTREE

Votre enfant va entrer l'année prochaine en classe de 6^{ème} au collège Notre-Dame Perrier. Afin de l'accueillir dans les meilleures conditions, une journée lui sera entièrement consacrée.

Cette journée aura lieu **le jeudi 1er septembre 2022.**

9h30 : Accueil des élèves sur fond musical.

10h00 : **Tous les élèves** se regroupent devant le panneau de leur classe.

A l'appel du chef d'établissement, le professeur principal conduit les élèves dans leur classe.

Il n'est pas nécessaire de venir avec toutes les affaires mais seulement trousse, agenda et quelques feuilles si besoin.

11h55 : Déjeuner des demi-pensionnaires à « La table de Notre-Dame ».

Même si votre enfant sera externe durant l'année scolaire, cela peut être important pour lui de déjeuner là ce premier jour pour se faire des camarades et partager ce repas avec des élèves de troisième qui accompagneront la classe toute l'année.

Les élèves externes qui souhaitent déjeuner ce jour-là doivent s'inscrire auprès de l'éducateur de vie scolaire (qui passera dans chaque classe entre 10h et 10h30).

Le montant du repas (6,80 euros) sera prélevé sur la facture.

13h50 : Bénédiction des cartables par Don Jérôme.

14h00 - 15h35 : Poursuite de la journée.

Distribution des livres, des circulaires, explication du carnet de correspondance, du règlement intérieur...

Affectation des casiers.

Visite des locaux.

15h35 : Sortie de tous les élèves.

La sortie s'effectuera par la rue de la Congrégation, comme chaque jour de l'année scolaire.

Une permanence sera assurée, si besoin, jusqu'à 16h50 ou 17h45.

Pas de cours vendredi 2 septembre pour les élèves de 6^{ème}.

Lundi 5 septembre : début des cours dès 7h55 selon l'emploi du temps.

II. MANUELS SCOLAIRES

Les manuels scolaires seront distribués le jour de la rentrée. Tous les livres devront être obligatoirement couverts de plastique transparent. De plus l'utilisation d'un cartable rigide est vivement recommandée pour le transport des livres, cahiers, classeurs. Un chèque de caution de 40 euros vous sera demandé pour le prêt de manuels scolaires et détruit en fin d'année si les livres sont en bon état. Si les livres rendus sont hors d'usage, ils devront être remplacés à neuf.

III. LISTE DE FOURNITURES

Les listes de fournitures sont téléchargeables sur le site, sauf pour les élèves de Segpa.

IV. CASIER

Un casier sera fourni à tous les élèves pour y ranger leurs affaires (prévoir l'achat d'un **cadenas à clef** de taille moyenne). Le double des clefs étiqueté au nom, prénom et classe de l'élève devra être déposé à la Vie Scolaire.

V. DOCUMENTS À RENDRE LE JOUR DE LA RENTRÉE AU PROFESSEUR PRINCIPAL

- **Chèque de caution de 40 euros pour le prêt des livres**
- **Attestation d'assurance (Responsabilité civile obligatoire pour tous les élèves et individuelle accident).**
- **Fiche infirmerie + photocopies du carnet de vaccination**
- **Photocopie d'une pièce d'identité valide pour l'année scolaire 2022-2023**

Ces fiches seront **téléchargeables sur le site internet de l'établissement à partir du mardi 12 juillet 2022** et à remettre au professeur principal, le jour de la rentrée.

Me tenant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire je vous prie de croire, Madame, Monsieur, chers parents, en mes sincères salutations.

M. Vincent GIOT
Chef d'établissement coordinateur